

Nous publions ici une traduction d'un article de Karl Heinz Roth sur la dette de l'Allemagne envers la Grèce du fait des réparations de guerre (1939-1945) que l'Allemagne n'a jamais payées. Le chercheur et militant allemand, ancien membre du bureau national de l'Union socialiste allemande des étudiants et fondateur de la revue 1989, décrit le pillage de la Grèce pendant l'occupation allemande et, à partir de ces éléments, propose un calcul de la dette actuelle due par l'Allemagne à la Grèce, tout en discutant de la légitimité actuelle des demandes de réparations grecques.

Le 6 avril 1941, la Wehrmacht attaque la Yougoslavie et la Grèce. Fin octobre 1940, l'armée grecque a déjà repoussé une offensive italienne depuis l'Albanie et de ce fait un corps expéditionnaire britannique a été laissé en soutien dans le pays. Pour les Allemands, ce développement entraîne une double menace stratégique. D'abord en ce qui concerne les champs pétrolifères roumains mais aussi par rapport à l'offensive planifiée contre l'Union Soviétique qui présente désormais des faiblesses sur son flanc sud-est. En 1941, ni la Yougoslavie ni la Grèce ne sont en mesure de résister à l'attaque de la 12ème armée de la Wehrmacht.

La direction de la Wehrmacht utilise cette « guerre-éclair » (« Blitzkriegs-Exkurs ») comme champ d'expérience afin de tester le pillage économique total prévu pour être répliqué en Union Soviétique. La Grèce est systématiquement pillée. Entre le début de l'offensive et le début du mois de juin 1941, de grandes quantités de minerais et de concentrés de chrome, de zinc, d'étain, de cuivre et de plomb s'accumulent dans le port de Thessalonique afin d'être transportés vers l'Allemagne. De plus, les managers industriels allemands prennent le contrôle de la production annuelle des métaux industriels que sont la bauxite, le manganèse, le nickel, le molybdène et la pyrite, si bien que la somme totale annuelle d'exportation de matières premières atteint 45 à 50 millions de Reichsmark (RM). Le charbon, l'huile minérale et les produits d'exportation agricoles les plus importants comme les raisins secs, l'huile d'olive, le coton, le sucre, le riz et le cocon de soie sont également envoyés en Allemagne. En outre, les officiers chargés des questions économiques confisquent les machines-outils du consortium d'armement de Bodsakis et une grande partie du matériel roulant du chemin de fer.

Cependant le butin le plus considérable reste le tabac. Sous la direction du manager de Reemtsma, Otto Lose, toute la récolte de 1939 et 1940 est confisquée et transportée vers l'Allemagne. Il s'agit de 85.000 tonnes de tabac d'Orient, soit l'équivalent de 175 millions de Reichsmarks. Cette quantité suffit pour approvisionner l'Allemagne en cigarettes pendant une année entière et leur vente génère un revenu fiscal de 1,4 milliards de Reichsmarks.

Comme contrepartie pour ces « achats », la 12ème armée délivre soit des certificats de livraison qui contiennent la promesse de paiement après la guerre, ou paye avec des « bons de caisse de crédit », moyen de paiement de la Wehrmacht, indexé sur les prix de 1939. Ces paiements ou promesses de paiement fictifs doivent être refinancés soit en liquide (drachmes), soit en crédits par le gouvernement de collaboration du général Tsolakoglu installé le 30 avril 1941. Ce gouvernement se voit donc contraint de faire marcher la planche à billets, de surendetter l'État et de gonfler le déficit du bilan de la banque centrale grecque. C'est le premier pas dans l'hyperinflation, revers des expéditions de pillage. La chute ainsi provoquée de l'économie grecque est d'autant plus accélérée que l'industrie de transformation perd son approvisionnement en matières premières et doit réduire sa production.

Avec ce pillage économique planifié, les conditions économiques se dégradent dramatiquement. La drachme est dévaluée deux fois. En août 1941, un premier paiement de trois milliards de drachmes mensuels est imposé à la banque centrale grecque pour rembourser les frais d'occupation. Cette politique ouvre définitivement les vannes économiques du pays. La Wehrmacht considère désormais la Grèce comme un tremplin pour ses opérations en direction de l'Afrique du Nord et du canal de Suez, et les frais de ravitaillement et de logistique augmentent drastiquement. Ils sont inclus entièrement dans les frais d'occupation. En raison de l'hyperinflation naissante les prix de l'alimentation augmentent rapidement : ils doublent avant la fin de l'année 41 et sont multipliés par 4 à 5 entre 1942 et début 1944. L'activité du secteur agro-alimentaire se réduit alors très fortement. La famine s'installe.

Dans les grandes et moyennes villes, près de 100 000 personnes meurent de faim ou de maladies liées à la faim à l'hiver 1941/42. Pour la plupart, les victimes sont des enfants et des personnes âgées issues de classes sociales populaires. Toute personne qui le pouvait, s'enfuyait dans les régions villageoises pour y vivre d'une économie de subsistance. Cette migration interne et massive vers les campagnes vient soutenir la résistance qui commence à s'organiser rapidement.

Bilan des destructions

Quand les Allemands se retirent de Grèce, à partir d'octobre 1944, ils ne laissent pas seulement un pays ruiné économiquement mais aussi en grande partie détruit. Ce sont en tout six facteurs qui détruisent le potentiel économique de la Grèce pendant l'occupation allemande :

Premier facteur : les pillages pendant la première phase d'occupation. Ils atteignent en valeur un montant d'au moins 750 millions de Reichsmarks. Les confiscations continuent cependant au-delà de cette période. Ainsi au plus tard à partir de l'été 1943, il est devenu habituel de piller systématiquement les villages qu'on prévoit de détruire.

Deuxième facteur : le pillage du fait des rapports d'échange inégaux lors des « achats » de la Wehrmacht et des « remboursements » qui s'en suivent. Il y a de bonnes raisons d'estimer que la dette allemande liée à ces opérations menées jusqu'à l'automne 1944 est d'au moins 125 millions de Reichsmarks.

Troisième facteur : les dépenses extorquées au régime de collaboration grec pour frais d'occupation et coûts de projets d'infrastructure militaires. Une estimation du ministère des finances du III^e Reich parle d'un montant de 500 millions de Reichsmarks pour l'année budgétaire 1943. En partant de cette donnée, il est possible de décompter pour les 3 ans et demi d'occupation - y compris l'emprunt obligatoire imposé à la banque centrale grecque - un montant total d'environ 1,75 milliard de reichsmarks.

Quatrième facteur : l'exportation de matières premières stratégiques qui fait suite à la première phase de pillage par l'industrie minière grecque sous contrôle allemand. Elle couvre une partie importante des besoins allemands comme par exemple pour le minerai de chrome et la bauxite et atteint une ampleur considérable d'après le rapport final de la direction de l'industrie de l'armement de la Wehrmacht pour la Grèce de septembre 1944.

Cinquième facteur : la destruction d'une partie considérable de l'économie dans le cadre

des mesures de terreur et de la pratique de la terre brûlée lors des opérations de retraite. Les représailles contre les régions contrôlées par la résistance armée entraînent la destruction de 1.600 localités – des villages, hameaux et petites villes. Plus de 100.000 maisons sont ainsi incendiées. À la date de la retraite allemande environ 400.000 habitant.e.s sont sans-abris. Si nous estimons la valeur marchande moyenne de chaque bâtiment détruit à 10.000 reichsmarks, alors cela équivaut à une somme d'un milliard de reichsmarks. Il faut y ajouter les vastes destructions des infrastructures routières et ferroviaires visées systématiquement par les troupes allemandes pendant leur retraite.

Sixième facteur : la perte de vies humaines qui ne peuvent jamais vraiment être dédommagées par aucun geste, si généreux soit-il. Sur 6,933 millions de personnes avant le début de l'occupation, au total 520.000 personnes de nationalité grecque meurent, victimes de l'attaque allemande. Au moins 125.000 de ceux-ci meurent de faim. Environ 100.000 personnes grecques sont assassinées dans les camps de concentration allemands. 60.000 Juives, Juifs et Roms sont tué.e.s dans le cadre de la Shoah. Les rafles dans les grandes villes et les massacres dans les régions villageoises, par les militaires allemands et la police tuent 56.000 individus supplémentaires.

La question des réparations

Après la libération, des économistes et des experts de la banque centrale grecque commencent à faire le bilan des conséquences économiques de l'occupation allemande. Leurs constatations sont adressées à la conférence de réparation interalliée qui siège autour du nouvel an 1945/46 à Paris. Les résultats en sont, le 14 janvier 1946, une convention de réparation et la fondation d'une agence de réparation (IARA) inter-alliée. Pour les pourparlers sur les réparations envers la Grèce, ce sont avant tout deux expertises qui sont significatives.

A. Angelopoulos estime que les frais d'occupation ont soutiré 4,050 milliards de dollars US à l'économie grecque et que les dégâts causés à l'ensemble de l'économie sont de 3,172 milliards de dollars US, ce qui revient à un montant total de 7,222 milliards de dollars d'US sur la base du pouvoir d'achat du dollar US de 1938. Au contraire A. Sborounis, chef de la délégation grecque, pose une estimation totale de 12 milliards de dollars d'US, également sur la base de 1938. Finalement, le gouvernement grec s'accorde sur une somme de réparations de 10,45 milliards de dollars US.

Le montant global convenu lors des pourparlers de Paris, de l'ordre de 7,1 milliards de dollars US, constitue un socle inattaquable en droit international pour toutes les discussions ultérieures. Certes, cette convention de réparation de Paris a été suspendue de fait par la convention de sur la dette de Londres de 1953, mais elle n'a jamais été annulée. Donc, puisque le pouvoir d'achat du dollar US a diminué entre 1938 et 2010 en raison de la dévalorisation continue selon le facteur 15, les droits de réparation pour la Grèce définis par la conférence de Paris se montent à 106,5 milliards de dollars US en 2010.

La convention sur la dette de Londres de février 1953 a prorogé les demandes de réparation qui avaient été adoptées sept ans plus tôt. Ces demandes ont été adressées d'abord en 1946 à la zone d'occupation interalliée, puis plus tard à la RFA, et sont reprises finalement dans la perspective de l'adoption d'un traité de paix avec une future Allemagne unifiée¹. Après de longues négociations, le gouvernement grec obtient en mars 1960 un

Au minimum, 90 milliards... Pourquoi les demandes de réparation de la Grèce envers l'Allemagne sont justifiées redaction

<https://www.contretemps.eu> versement unique de 115 millions de Deutschmarks. Dans le compte rendu de ces accords, le gouvernement grec anticipe et spécifie que cela ne signifie pas que les revendications de réparations sont satisfaites.

Au moment de l'annexion de la RDA par la RFA, la question des réparations resurgit. Ceux qui s'attendaient à ce qu'une nouvelle convention (avec des règles contraignantes) soit élaborée sur cette question ont été déçus. Certes, l'accord de septembre 1990 entre les quatre alliés principaux et les deux Etats allemands, ratifié à la veille de l'unification, équivaut très certainement à un traité de paix, mais il ne dit rien sur les réparations.

Une facture encore largement due

Le paiement global de 115 millions de deutschmarks de 1960 de la RFA à la Grèce vise uniquement à dédommager les personnes persécutées pour raison raciale et politique. Même si le versement exclut du dédommagement les descendants des victimes de massacres et de la famine, il a le caractère d'une réparation du fait de son mode de transfert interétatique et parce qu'il répond aux réparations individuelles mentionnées dans l'accord de Paris de 1946. Ainsi, en 1960, 27,578 millions de dollars US supplémentaires sont payés à la Grèce en accord avec les taux de changes de l'époque. Comme l'index d'inflation pour la période entre 1960 et 2010 est de 7,35, cela correspond à une somme d'environ 202,7 millions dollars US sur la base du pouvoir d'achat de 2010.

En revanche, le deuxième paiement de dédommagement de 2003 se déroule hors du cadre d'un contrat bilatéral. Il est versé, dans le cadre de la fondation « souvenir, responsabilité et avenir » au bénéfice d'un groupe spécifique, les personnes victimes du travail forcé en Grèce. Puisque notre base de référence, la convention de réparation de 1946, ne prévoit pas la division des dédommagements de la guerre entre les réparations dues à l'Etat et celles dues à des personnes privées, nous ne devons pas exclure ces paiements. 20 millions d'euros ont été payés aux victimes de travail forcé en Grèce. Ce qui équivaut à 22,588 millions de dollars US selon le taux de change de 2003. Il faut aussi prendre en compte l'index d'inflation (1,19) pour la période allant de 2003 à 2010, ce qui fait que le remboursement effectué en 2003, calculé sur la base du pouvoir d'achat de 2010, peut être estimé à 26,9 millions de dollars US.

Si on additionne ces trois versements partiels, calculés sur la base du pouvoir d'achat de 2010, on arrive à un sous-total de 1,954 milliards de dollars US. Cette somme doit être soustraite de la somme totale fixée en 1946 (106,5 milliards de dollars US sur la base du pouvoir d'achat de 2010). Il s'agit ainsi de 104,546 milliards de dollars US ou de 78,844 milliards d'euros (toujours sur la base du pouvoir d'achat de 2010). Depuis l'euro a été dévalorisé considérablement et cette tendance continue à moyen terme. La dette de réparation allemande se monte donc actuellement à 98,503 milliards d'euros. Nous pouvons ainsi estimer la dette de réparation à, au moins 90 milliards d'euros.

Ressentiments populistes

En Allemagne ces calculs vont très certainement être perçus comme scandaleux par la majorité de la population. Le premier argument à réfuter concerne les accords de réparation de Paris de 1946. Datant de près de 70 ans, il seraient ainsi de « l'histoire

ancienne », alors même que d'un point de vue de droit international, ils n'ont de fait jamais été annulés. A contrario, en raison des accords de Londres, les dettes allemandes dues à des créanciers privés, qui remontent parfois à 1924, ont été amorties jusque dans les années 1980. Dans le même ordre d'idées, alors que le paiement des intérêts sur les réparations de la première guerre mondiale par la RFA avait été ajourné lors de la convention de Londres, du fait de la partition de l'Allemagne, le fisc allemand a postérieurement repris les paiements jusqu'au 3 octobre 2010 – soit presque un siècle après la fin de la première guerre. L'argument du gouvernement fédéral qui vise donc à refuser les demandes de réparation grecques au nom d'un délai sans précédent paraît bien cynique si l'on remonte l'histoire des réparations.

Deuxièmement, il faut rappeler que ces calculs sont basés sur des estimations et des montants minimaux. Mais comme les réparations doivent toujours prendre en compte en plus des biens et services volés, les salaires et revenus soustraits, il faudrait y ajouter un calcul sur la base de l'index des salaires et de l'index des produits sociaux et d'en estimer une valeur moyenne. Dans ce cas les réparations dues seraient encore plus importantes.

Une troisième série d'arguments provient de mots d'ordre populistes : Est-ce que les petit.e.s contribuables et les retraité.e.s allemand.e.s qui vivent déjà pauvrement devraient payer pour les demandes de réparations de la Grèce ? Aux côtés de la banque impériale allemande (Deutsche Reichsbank), des services fiscaux de l'époque (Reichfiskus), des groupements économiques et des commandements économiques de la Wehrmacht, ce sont avant tout les grandes entreprises qui ont organisé et profité du pillage de la Grèce. Elles existent encore aujourd'hui. ThyssenKrupp, l'industrie du tabac, Siemens, des entreprises de construction de premier plan et des grandes banques. Tout autant que la Deutsche Bundesbank (qui assume la succession juridique de la Deutsche Reichsbank), elles devraient se voir également présenter la facture. Un prélèvement généreux sur les réserves d'or de la banque fédérale allemande ainsi que sur la fortune des responsables historiques envers une Grèce ébranlée par la crise serait un signal essentiel.

Ce texte est une synthèse du livre *Griechenland am Abgrund. Die deutsche Reparationsschuld* (La Grèce au bord du gouffre, les dettes de réparation allemande) de Karl Heinz Roth publié dernièrement aux éditions VSA-Verlag.

Il a été publié en allemand dans le journal *AK – analyse & kritik. Zeitung für linke Debatte und Praxis* / Nr.606 / 16.6.2015 <https://www.akweb.de/>

Traduit par Aurélie Audeval et Jan Wörlein

Nos contenus sont placés sous la licence Creative Commons (CC BY-NC-ND 3.0 FR). Toute parution peut être librement reprise et partagée à des fins non commerciales, à la condition de ne pas la modifier et de mentionner auteur.e(s) et URL d'origine activée.

Image en bandeau : Walther von Brauchitsch, commandant en chef de la Wehrmacht visite l'acropole en 1941 pendant l'occupation allemande de la Grèce.

NdT : Les traités de paix post-guerre ont été rédigés comme des traités provisoires, du fait de la partition de l'Allemagne. Avec la réunification, ces traités auraient donc du être réexaminés.